



Communiqué de presse :

Le Gouvernement lance un groupe de concertation et d'action contre le « spam »

Le 16 janvier 2004, M. Philippe BRAIDY, Directeur du cabinet de Mme Claudie HAIGNERE, Ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, et M. Alain SEBAN, Directeur du développement des médias, installeront le groupe de contact des acteurs de la lutte contre le « spam » dont la mise en place a été décidée par le 4^{ème} Comité interministériel pour la société de l'information présidé par le Premier ministre, M. Jean-Pierre RAFFARIN, en juillet 2003.

L'objectif de ce groupe est de favoriser la concertation entre les acteurs publics et privés de la lutte contre le « spam », et la coordination de leurs actions, en France comme à l'international, dans un esprit de responsabilité.

Son travail portera notamment sur la définition du « spam » et la mise en oeuvre d'actions de régulation et de co-régulation, ainsi que la construction d'une méthode d'analyse statistique publique, l'étude du modèle économique du « spam », l'étude des mesures de filtrage, etc.

Le groupe travaillera également à la création et la mise en oeuvre d'un **centre de ressources français sur le « spam »**, dont les missions incluront notamment le recueil des plaintes des utilisateurs contre les « spammeurs », sur le modèle des "boîtes à spam" expérimenté en France comme à l'étranger.

Les travaux de ce groupe seront animés par la Direction du développement des médias et rendus publics sur son site <http://www.ddm.gouv.fr>.

La liste complète des membres du groupe est d'ores et déjà consultable à l'adresse <http://www.ddm.gouv.fr/actualites/98.html>

Contact :

M. Eric WALTER - 01 42 75 57 87 - eric.walter@ddmedias.pm.gouv.fr

Direction du développement des médias – <http://www.ddm.gouv.fr>